Zeitschrift: Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali

Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

Band: 18 (1833)

Nachruf: Lullin, Charles Jean Marc

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

R

NÉCROLOGIE.

Notices sur Monsieur Charles Jean Marc Lullin
par Monsieur de Candolle.

Monsieur Charles Jean Marc Lullin né à Genève le 1.r Mars 1752 a terminé son honorable carrière le 11 Mai 1833 âgé de 81 ans. Son Père Capitaine au service de France fut tué au combat de Sonderhausen, et le Gouvernement en reconnoissance de ses services, laissa, par une de ces faveurs spéciales que les usages du temps toléroient, laissa, dis-je, son fils agé de six ans titulaire de la place de son Père. Ce ne fut qu'à l'âge de 15 ans que le jeune Capitaine commenca son service effectif. Il resta dans cette carrière jusqu'à l'année 1778 où il se retira dans sa patrie; il a fait partie du Conseil des Deux-Cent jusqu'à la fin de l'ancienne république, et dès la restauration les suffrages de ses concitoyens l'ont toujours appelé à faire partie du Conseil Représentatif. Il devint promptement adjoint de la Société des Arts, pour le comité d'agriculture et en fit partie en 1808 comme membre effectif. Il y a toujours été utile par ses connoissances

agricoles et le zèle qu'il mettoit à les propager. Sa vie s'est passée en grande partie à la campagne, et au lieu de s'y livrer à cette douce oisiveté que la vie des champs favorise si souvent, il y a étudié avec ardeur et les pratiques agricoles suivies dans notre Pays et les moyens de les améliorer. Apres 20 années d'observations de ce genre, il sentit par l'intérêt même que le comité d'agricolture prenoit à ses communications, il sentit dis-je, qu'il pouvait rendre son expérience utile aux autres cultivateurs: aucune idée d'ambition litteraire n'entrait dans son esprit en se faisant écrivain; il ne visoit même point à annoncer des découvertes et des idées nouvelles; l'utilité était son but, l'intérêt qu'il portait aux cultivateurs son unique mobile; c'est sous ce point de vue qu'il faut apprécier les divers écrits élémentaires qu'il a publiés sur l'agriculture de notre Pays. Son premier essai de ce genre fut son volume *d'observations sur les bêtes à laine* publié en 1814 et dédié au comité d'agriculture. Ce traité simple et pratique contribua beaucoup à repandre des connoissances positives sur l'éducation des moutons, et coopéra à l'impulsion que Charles Pictet donnoit de son coté à cette industrie d'une manière plus large et plus savante. Peu de tems après, il publia sur un plan analogue un ouvrage sur les *prairies artificielles d'été et d'hiver*, un autre sur le *perfectionnement de la culture de la vigne*, et un sur les *jardins fruitiers*. Il reunit tous ces divers travaux sur une forme plus générale en publiant dabord le *Cultivateur du Léman* puis le *Cultivateur du Canton de Genève* qui fait suite au précédent et complète la série des instructions relatives à toutes les branches de la culture du Pays.

Plus tard, il y a ajouté un écrit sur les *bois et forêts du Canton*, et un autre sur le *produit des biens communaux*. Il a particulièrement insisté sur l'utilité d'employer au trait les vaches laitières et a ramporté en 1812 le grand prix que la classe d'Agriculture avait ouvert à ce sujet.

La Société des Arts de Genève n'a pas été la seule à reconnoitre l'utilité de ses services. Les Sociétés d'Agriculture de Zurich, de Berne, de Lausanne, de Liège, Lyon, Nancy, Niort, et notamment la Société Royale et centrale de Paris l'ont admis au nombre de leurs associés et ont souvent rendu hommage à ses travaux. Enfin en 1827 il a été reçu membre de la Société Helvetique des sciences naturelles.

Ayant été comme Maire de Compesières appelé à surveiller l'école primaire de sa Commune, il conçut le désir d'améliorer ce genre d'institutions en faisant entrer des notions justes d'Agriculture dans l'instruction la plus élémentaire. C'est dans ce but qu'il publia en 1825, un abrégé d'*Agriculture* et *d'Économie domestique à l'usage des écoles d'enseignement mutuel des communes rurales* et plus tard des *notes et observations pour les Régens et Moniteurs* des mêmes écoles, soit des jeunes garçons soit des jeunes filles.

Sans doute on peut raisonablement douter si des instructions de ce genre adressées à des enfans si jeunes et si peu accoutumés à la refléxion produiront tout le bien qu'on auroit droit d'attendre; mais on ne peut nier qu'il en doit résulter toujours quelque effet utile ou pour les enfans ou pour leurs parens. On ne peut surtout refuser un témoignage particulier d'approbation pour un vieillard qui après avoir donné aux pères

une instruction plus solide, aime encore à la simplifier au point de l'étendre aux enfans. Un sentiment continuel de bonté et de bienveillance a dirigé ainsi monsieur Lullin jusqu'à la fin de sa carrière; il aimoit le bien public et la patrie d'amour pur et qui ne s'est jamais démenti. On l'a vu dans l'extrême vieillesse, au moment où quelques craintes semblaient menacer la Suisse, se rappeler de son grade de Lieutenant Colonel dans notre milice pour réunir autour de lui les septuagenaires animés encore de quelque ardeur et s'ingénier avec adresse pour tirer parti du reste de leurs forces. Il jugeoit des autres par lui, lui qu'on pourroit dire n'avoir jamais vieilli.

Si son goût pour l'Agriculture n'avait pas dominé sa carrière, il avait le germe du talent pour les arts du dessin. Il excelloit dans sa jeunesse dans une branche alors accreditée et aujourd'hui presqu'oubliée, l'art des grandes découpures. Il reste de lui des Paysages découpés remarquables. A' 80 ans il prît le goût de la peinture à l'huile et le suivit avec cette ardeur et cette activité qui ne s'est jamais démentie; liant ce nouveau goût avec son patriotisme, il adressa au Conseil Représentatif la proposition de faire executer des tableaux représentant les principaux traits de notre histoire nationale.

Mais enfin les forces de son corps ne repondirent plus à l'activité de son esprit, une longue et douloureuse maladie vint l'atteindre, il y conserva pendant près de six mois cette serenité, cette bienveillance aimable, cet intérêt pour le bien public qui a été le caractère de sa vie.